

# Table des matières

PRÉFACE .....	7
INTRODUCTION .....	9
PREMIÈRE PARTIE	
LA SANTÉ AU SEIN DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES.....	13
INTRODUCTION .....	15
CHAPITRE I. LA SANTÉ AU SEIN DES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES MULTILATÉRALES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES : COMITÉ, GARANTIES, OFFICE, ORGANISATION, PROGRAMME .....	17
I. Le Comité permanent de la nutrition du système des Nations unies.....	17
II. Les Garanties de Marché ou Advance Markets Commitments .....	19
III. L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime .....	21
IV. L'Organisation mondiale de la santé.....	22
V. ONUSIDA ou Unir le monde contre le Sida .....	32
VI. Addendum .....	38
CHAPITRE II. LA SANTÉ AU SEIN D'INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES MULTILATÉRALES HORS SYSTÈME DES NATIONS UNIES : ALLIANCE, CENTRES, FACILITÉ, FONDS, INSTITUT ET ORGANISATION .....	41
I. L'Alliance mondiale pour la vaccination et l'immunisation <i>The Global alliance for vaccines and immunization</i> .....	41
II. Le Centre épidémiologique des Caraïbes <i>Caribbean Epidemiology Centre</i> .....	44
III. Le Centre de recherche international contre le cancer <i>The International Agency for Research on Cancer</i> .....	46
IV. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme <i>The « Global fund »</i> .....	48
V. La Facilité internationale de financement pour la vaccination <i>International Finance Facility for immunization</i> .....	49
VI. L'Institut international des vaccins <i>The International Vaccine Institute</i> .....	51
VII. L'Organisation panaméricaine de la santé <i>The Pan American Health Organization</i> .....	53
CHAPITRE III. LA SANTÉ AU SEIN DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES.....	57
I. L'histoire, la qualification et les dénominations .....	57
II. L'Association pour la médecine et la recherche en Afrique <i>African Medical and Research Foundation</i> .....	59
III. Handicap International .....	61
IV. Médecins sans frontières <i>Doctors without borders</i> .....	65
V. Médecins du monde <i>Doctors of the world</i> .....	67
VI. Santé Sud (Association) .....	71
VII. <i>World vision</i> Vision du monde .....	73

DEUXIÈME PARTIE	
LA SANTÉ AU SEIN DU SYSTÈME INSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPÉENNE .....	77
INTRODUCTION .....	79
CHAPITRE I. LE TRAITÉ ET LA SANTÉ PUBLIQUE EUROPÉENNE .....	81
CHAPITRE II. LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE LA SANTÉ PUBLIQUE EUROPÉENNE .....	83
I. La Commission européenne dans sa configuration « Collège » .....	83
II. La Commission européenne dans sa configuration « Institution » .....	84
III. Les actes et documents de la Commission européenne.....	85
IV. Le Conseil européen <i>European Council</i> .....	89
V. Le Conseil <i>Council</i> .....	90
VI. Les actes et documents du Conseil, agissant en tant que tel ou avec le Parlement européen, dans le cadre de la procédure de codécision .....	91
VII. Le Comité économique et social européen <i>European Economic and Social Committee</i> .....	96
VIII. Le Comité des Régions <i>Committee of the Regions</i> .....	98
IX. L'Agence européenne des médicaments <i>European Medicines Agency</i> .....	101
X. L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail <i>European Agency for Safety and Health at Work</i> .....	102
XI. Le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies <i>European Centre for Disease Prevention and Control</i> .....	103
XII. L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies <i>European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction</i> .....	104
XIII. L'Agence exécutive pour la santé et les consommateurs <i>Executive Agency for Health and Consumers</i> .....	105
TROISIÈME PARTIE	
LA SANTÉ AU SEIN DES INSTITUTIONS FRANÇAISES .....	107
INTRODUCTION .....	109
CHAPITRE I. LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE GÉNÉRALE DE LA FRANCE .....	111
CHAPITRE II. LE PARLEMENT ET LA SANTÉ .....	115
I. L'Assemblée nationale .....	115
II. Le Sénat.....	116
CHAPITRE III. LE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ ET SON ADMINISTRATION CENTRALE.....	117
I. La Direction générale de la Santé (DGS).....	118
II. La Direction générale de l'offre de soins (DGOS) .....	120
III. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).....	123
CHAPITRE IV. LA DÉCONCENTRATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ.....	125
CHAPITRE V. LES ORGANISMES CONSULTATIFS ET D'EXPERTISE EN APPUI DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ .....	127
I. La Conférence nationale de santé (CNS) .....	127

II. Les Conférences régionales de la santé et de l'autonomie .....	128
III. Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) .....	129
IV. Le Conseil consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE).....	130
<b>CHAPITRE VI. LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS EN APPUI DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ .....</b>	<b>133</b>
I. L'Agence de la biomédecine (Abm).....	133
II. L'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).....	135
III. L'Agence nationale de la sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) .....	136
IV. L'Établissement français du sang (EFS).....	137
V. La Haute Autorité de Santé (HAS).....	138
VI. L'Institut national du cancer (InCa) .....	141
VII. L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).....	144
VIII. L'Institut de veille sanitaire (InVS).....	148
VIII. L'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS).....	151
IX. L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).....	152
X. L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) .....	153
XI. L'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH).....	154
XII. Le Centre national de gestion (CNG) .....	154
<b>CHAPITRE VII. L'ORGANISME CONSULTATIF DE RÉFLEXION SUR LE SIDA.....</b>	<b>157</b>
I. Le Conseil national du sida (CNS) .....	157
<b>CHAPITRE VIII. LES INSTITUTS DE RECHERCHE MÉDICALE .....</b>	<b>159</b>
I. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) .....	159
II. L'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES) ..	161
III. L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) .....	162
IV. L'Institut Pasteur .....	163
V. L'Institut Curie .....	164
VI. L'Institut du cerveau et de la moelle épinière.....	166
<b>CHAPITRE IX. LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ .....</b>	<b>171</b>
I. L'École des hautes études de santé publique (EHESP).....	171
II. L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH).....	173
III. Le Collège des économistes de la santé .....	174
<b>CHAPITRE X. L'INFORMATION, LA SURVEILLANCE ET LES STATISTIQUES.....</b>	<b>175</b>
I. La Fédération nationale des Observatoires régionaux de la santé (FNORS) .....	175
II. Le Comité des Centres nationaux de référence (CNR).....	176
III. L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) .....	177
IV. L'Institut national d'études démographiques (INED) .....	178
<b>CHAPITRE XI. LA PROTECTION DES DROITS INDIVIDUELS DANS LE SYSTÈME DE SOINS.....</b>	<b>179</b>
I. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).....	179

CHAPITRE XII. LE SYNDICALISME MÉDICAL, DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX.....	181
I. La Confédération des syndicats médicaux français (CMSF) .....	181
II. L'Union collégiale.....	181
III. La Fédération des médecins de France (FMF).....	182
IV. Médecins généralistes de France (MG FRANCE) .....	182
V. L'Union nationale des médecins libéraux (UNML).....	182
VI. Le Syndicat des médecins libéraux.....	182
VII. Les entreprises du médicament (LEEM) .....	183
VIII. Le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (SNITEM) .....	183
CHAPITRE XIII LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS .....	185
CHAPITRE XIV LE FINANCEMENT DES SOINS .....	187
CONCLUSION .....	189
ANNEXE 1 : LA LISTE DES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ .....	191
ANNEXE 2 : GLOSSAIRE.....	194
ANNEXE 3 : ÉNONCÉS DE QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES.....	234